

**Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2022.**



## **CONSEIL DE QUARTIER no 1**

### **Secteur Lac Blouin – Centre-ville**

*COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville,  
tenue le 2 février à 19 h, par vidéoconférence*

#### **PRÉSENCES**

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier  
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier  
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier  
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier  
M. Marc Gingras, conseiller de quartier  
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

#### **ABSENCES**

1 poste vacant

**NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS** : 2 citoyens

---

#### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Monsieur Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette première rencontre en sa présence.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 février 2022**

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Dany Lauzon, appuyé de M. Guylain Lacaille, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution # 2022-02-01**

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2021**

Le président fait une lecture rapide du compte rendu tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par M. Marc Gingras de l'adopter, appuyé de M. Marc Trépanier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution # 2022-02-02**

#### **4. Suivis**

- **Ministère des transports** : Le ministère des transports ne semble pas vouloir modifier la zone de vitesse à l'entrée de la Ville de Val-d'Or entre le secteur Blouin et la Route 117 puisqu'il n'a pas l'impression que ça aurait un réel impact sur la vie des habitants du quartier. On se rappelle que lors de la dernière assemblée de quartier, c'est un citoyen qui

en faisait la demande étant donné le bruit des voitures qui passaient à 90 Km/h derrière chez lui.

#### **5. Poste à combler au sein du conseil de quartier**

M. Benjamin Turcotte informe les citoyens présents du poste à combler au sein de son conseil de quartier, pour un mandat qui est de un an.

Un citoyen présent, M. Carl Lacharité, démontre son intérêt à combler le poste vacant pour les deux prochaines années. Un vote est fait et l'adhésion de M. Lacharité est acceptée à l'unanimité par les conseillers du quartier #1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Résolution # 2022-02-03**

#### **6. Préoccupations des conseillers quant au quartier**

- **Intersection Dépanneur des Val.** : Le dépanneur permet une sortie qui n'est pas dans les normes. La sortie est près de la route et M. Marc Gingras croit que des mesures devraient être prises contre le propriétaire du dépanneur afin de l'obliger à condamner la sortie dangereuse du commerce.
- **Piste cyclable** : Des motoneiges et autres véhicules accèdent à la piste cyclable grattée, privant ainsi l'accès aux citoyens qui voudraient l'utiliser à pied.
- **Bancs de neige** : Sur la rue Beauvais, les bancs de neiges sont très hauts, privant les conducteurs de vision, rendant la rue dangereuse. M. Turcotte prend les informations en note et fera le suivi avec le département responsable au sein de la Ville de Val-d'Or.
- **Rue des Joncs** : M. Marc Trépanier aborde la présence d'une trainée de bran de scie dans les rues des Joncs et du Rivage, rendant le sol jaune. Il demande à ce qu'un suivi soit fait auprès des compagnies aux alentours et leur demander d'être prudent pour ne pas ternir le quartier.
- **MRC Amos** : La MRC d'Amos a une entente avec Nespresso pour la récupération des capsules. M. Marc Trépanier se demande s'il serait possible d'avoir le même genre d'entente pour la Ville de Val-d'Or. M. Turcotte assurera un suivi au d'ici la prochaine assemblée.
- **Civisme dans le quartier** : Carl Lacharité indique que sur sa propriété, plusieurs propriétaires de chiens laissent leur animal faire leurs besoins sur le terrain, sans ensuite les ramasser. Il indique que cela manque de civisme et aimerait qu'un rappel soit fait à travers le quartier pour éviter ce genre de situations.
- **Suivi avec Ian Bélanger** : Selon une entente aillant eu lieu il y a quelques mois déjà, la ville de Val-d'Or est sensée installer des bancs au long de la piste cyclable. Benjamin Turcotte indique vouloir que ce soit installé cet été au maximum, donc un suivi sera fait avec Ian Bélanger, responsable de l'entente auprès de la ville de Val-d'Or.
- **Passage piétonnier** : Un passage piétonnier entre rue des joncs et du rivage qui est très abimé. Marc Trépanier se demande si c'est un projet qui sera enclenché cette année. M. Turcotte prend ce questionnement en note et va vérifier si le PTI accorde un budget pour le projet ou non.

### **7. Affection du montant de 2500\$ octroyé au conseil de quartier**

D'abord, un suivi des propositions de la dernière séance est fait par M. Turcotte pour rappeler les meilleures idées jusqu'à maintenant. Ces idées étaient le réaménagement des passages piétonniers, le réaménagement de l'entrée du quai ou l'achat d'équipements pour la plage Rotary. Marc Gingras propose aussi l'idée de conserver le 2500\$ de l'année 2021 pour le joindre avec le montant de 2022. M. Turcotte suggère d'utiliser le budget de 2021 pour le moment et de créer un projet concret. Dany Lauzon propose d'utiliser le 2500\$ dans l'achat d'un filet et d'une surface pour les patinoires extérieurs dans le but de pouvoir les utiliser l'été. Après un tour de table, les conseillers s'entendent pour utiliser le budget de 2500\$ pour l'achat d'installations pour la patinoire extérieur du quartier afin de la rendre utilisable toute l'année. Il est donc proposé par M. Dany Lauzon, secondé par Mme Josée Béliveau, de procéder.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Résolution # 2022-02-04**

### **8. Présentation du projet de piste de voitures téléguidées**

Un citoyen, M. Simon Gélinas, propose un projet de piste de voitures téléguidées dans le secteur du quartier #1. Il a l'autorisation de la Ville de Val-d'Or pour mettre son projet en branle, mais pour aller plus loin, celui-ci a également besoin de l'autorisation du conseil de quartier. Il est donc présent à ce conseil afin d'obtenir cette permission. Plusieurs points sont abordés par les conseillers de quartier afin d'assurer que le projet concorde avec la vision que les conseillers ont de leur quartier. À la fin de cette période de questions, le conseil prend position sur l'acceptation ou le refus de la proposition de M. Gélinas. Le vote procède et quatre conseillers votent en faveur et les deux autres s'abstiennent. L'emplacement du projet est donc accepté par le conseil et le projet de M. Gélinas le remercie.

### **9. Varias**

**Vente de garage :** M. Lacaille indique qu'il aimerait proposer à son quartier de faire une vente de garage en commun sur un espace public et aimerait avoir des renseignements sur la réglementation à ce sujet. M. Turcotte prend le questionnement en note et affirme qu'il fera un suivi lors de la prochaine rencontre.

### **10. Questions et interventions du public**

Aucune intervention du public.

### **11. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Josée Béliveau de lever la rencontre à 20 h 30. La date de la prochaine rencontre sera

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Résolution # 2022-02-05**

---

Frédéric Bisson

*Secrétaire d'assemblée*